



CENTRE MEDICO PSYCHO-PEDAGOGIQUE

TULLE - ARGENTAT

20, Quai de Rigny - **19000 TULLE** - Téléphone : 05.55.26.40.75 - Fax : 05.55.20.09.07
Rue de l'Hospice - **19400 ARGENTAT** - Téléphone : 05.55.28.02.28
Courriel : cmpp.tulle@pep19.org

T.R.E.S

« Temps de Réflexion sur l'Exclusion Scolaire »

AUTEURS :

- Madame Guénin Carole, directrice administrative et pédagogique du CMPP de Tulle Argentat. Tulle, Corrèze (19000)
- Docteur Teulières Corinne, pédopsychiatre directrice médicale du CMPP de Tulle Argentat. Tulle, Corrèze (19000)
- Mademoiselle Bardou Emeline, psychologue au CMPP de Tulle Argentat. Tulle, Corrèze (19000)

Contact: Guénin Carole, directrice administrative et pédagogique du CMPP,
dircmpp.tulle@pep19.org

RESUME :

Elèves en difficulté, « démotivés », « démobilisés » et finalement décrochés » :
Une action de prévention du CMPP de Tulle Argentat, menée depuis janvier 2008,
en partenariat avec la maison des adolescents de la Corrèze et l'Education
Nationale.

MOTS CLES :

Elève. Démobilisation. Exclusion. Prévention. Partenariat.

INTRODUCTION

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique est un établissement médico-social, géré par l'association départementale des pupilles de l'enseignement public de la Corrèze. L'établissement exerce une mission de service public dans le cadre d'actions de diagnostic et de soin. Il accueille des enfants et adolescents de 3 à 20 ans en souffrance psychique ou en difficulté. Le projet d'établissement du centre affirme et tend à développer une politique de travail en partenariat, articulant le soin et la prévention en matière de santé mentale infanto juvénile.

La grande majorité des consultations étant motivée par une problématique scolaire, un partenariat naturel avec l'éducation nationale préexiste depuis de nombreuses années. Aussi, le projet T.R.E.S s'est-il élaboré dans un cadre de travail en réseau. Il est défini dans une démarche de prévention de la démobilité et de l'exclusion scolaire des adolescents.

Deux institutions se sont initialement associées à cette démarche: l'Education Nationale (établissements et services) ainsi que la Maison des Adolescents de la Corrèze.

Par ailleurs, une recherche-action (thèse universitaire), menée sur le thème de la démobilité scolaire, est venue alimenter le projet tant sur le plan de la réflexion que sur un plan théorique.

Le présent document se propose de présenter la mise en oeuvre de ce projet, son évolution ainsi que les perspectives et interrogations qu'il soulève.

I. UN CONTEXTE

1. Des outils théoriques de travail

Présenter le projet T.R.E.S demande au préalable de préciser et de définir les éléments contextuels et théoriques qui sous-tendent ce travail. En effet, au-delà de l'obligation sociale que représente la scolarité dans notre société, se pose la question de la signification de l'école et du coût psychologique de l'investissement scolaire pour chaque adolescent¹. Le contexte socio-économique actuel nous pousse à nous interroger sur le sens de l'école pour les adolescents de notre époque.

¹ Bardou E, Oubrayrie-Roussel N., La mobilisation scolaire à l'adolescence.

Comme le souligne Ballion², il existe une crise de la légitimité de l'école qui conduit un nombre important de jeunes au désengagement scolaire.

L'expression contemporaine de « rapport au savoir », pense la scolarisation non plus seulement comme un cadre mais comme une activité. La mobilisation scolaire est conçue comme une modalité de mise en œuvre de ce rapport au savoir. C'est le processus psychologique d'un sujet, inscrit dans une histoire singulière, en rapport avec les autres, qui l'amène à produire du sens et à accorder de la valeur à l'école et aux savoirs.

La perspective psychosociale de Charlot³, fonde la mobilisation scolaire sur la mise en œuvre du rapport au savoir selon trois registres : identitaire (rapport à l'école), social (rapport aux autres) et épistémique (rapport à l'apprendre).

Ces préceptes étant énoncés, le projet TRES a volontairement inscrit son travail dans une perspective wallonienne, qui privilégie l'aspect évolutif et conflictuel de la construction psychosociale. La problématique est donc considérée comme personnelle et sociale, inscrite dans une interaction entre l'enfant et le groupe, dans une adaptation réciproque et constructive. L'adolescent est conçu comme un être global, acteur de son développement, inscrit dans une dynamique interactionniste.

Notre démarche se centre donc sur les processus qui différencient les adolescents entre eux, du point de vue de la réussite scolaire et du sens personnel, plus ou moins mobilisateur et efficace, qu'ils accordent à l'école et aux savoirs enseignés et qui font de quelques un d'entre eux, des élèves « en difficulté », « démotivés », « démobilisés » et finalement « décrochés ».

2. L'objectif partenarial

L'exclusion scolaire constitue un phénomène connu de tous les professionnels de l'éducation : préoccupation constante des services de l'Education Nationale comme situation extrême face à une problématique qui n'a pas pu trouver d'autre issue, motif de consultation pour les professionnels des CMPP, situation courante de jeunes rencontrés à la Maison des Adolescents.

L'implication de ces services, dans l'attention et le soin portés aux élèves et à leur famille, fait d'eux des acteurs majeurs, chacun de sa place, au regard de ses

² Ballion R., Les difficultés des lycéens vues à travers les transgressions, Migrants Formation, Comité interministériel des villes ; 1996 p. 149-165.

³ Charlot B. Du rapport au savoir. Paris : Economica, 1997

missions propres.

Aussi avons-nous proposé aux partenaires avec lesquels nous collaborions déjà, de réfléchir ensemble à l'élaboration d'un nouveau dispositif, qui, conçu essentiellement en synergie, développerait non seulement un outils ressources pour les jeunes et leur famille mais proposerait également aux professionnels des outils supplémentaires pour repérer précocement les difficultés des jeunes, les analyser avec un support théorique afin de co-construire avec le jeune et sa famille un avenir scolaire, social et professionnel.

Aussi, le dispositif T.R.E.S se présente-t-il comme moteur dans la sensibilisation aux phénomènes du décrochage scolaire.

3. Le collègue comme cible d'intervention

Le passage du Primaire, où la relation maître élève est très « étayante », au collège, qui exige une autonomie de l'élève, marque une rupture et nécessite une adaptation de l'élève. La classe de 6^{ème} ne constitue-t-elle pas, dans les textes, le cycle d'adaptation ? Aussi, des troubles de l'adaptation peuvent-ils apparaître et atteindre des degrés divers qui vont de la démobilisation au décrochage scolaire, pour finir dans les situations extrêmes, par la déscolarisation et l'exclusion.

4. Les définitions

Le terme de « décrocheur » est utilisé pour désigner les élèves qui quittent petit à petit le système scolaire. Le décrochage est précédé, en amont, de la démobilisation scolaire, et désigne le « processus plus ou moins long qui n'est pas nécessairement marqué par une information explicite entérinant la sortie de l'institution ». Il s'oppose à la démission, qui explicite le départ volontaire de l'élève et à l'exclusion « acte par lequel une autorité reconnue vous démet de vos fonctions ». Une démission peut d'ailleurs prévenir une exclusion prévisible par l'élève.

Le terme de déscolarisation, plus large, permet de reprendre plusieurs hypothèses concernant les processus qui amènent hors du système scolaire des jeunes de moins de 16 ans :

- L'exclusion de l'établissement
- Le décrochage progressif ou démobilisation scolaire, signalé par un absentéisme important et grandissant, un retrait ou désinvestissement de la sphère scolaire ;
- La rupture biographique (accident de santé, placement en institution

spécialisée, errance liée à une modification de la configuration familiale, etc.)

II. LES DIFFERENTES ETAPES

Le dispositif T.R.E.S, initié en 2008, sous forme d'expérimentation et de travail d'équipe, a été positionné comme un dispositif souple, susceptible d'évolutions, après analyse des partenaires.

1. Un cadre de travail

Une première étape a permis de définir le « socle » du cadre de travail. Les différents partenaires ont constitué un comité de pilotage réunissant :

- L'Education Nationale : conseiller technique auprès de l'Inspecteur d'Académie responsable du service social en faveur des élèves, conseiller technique, médecin responsable du service de santé scolaire, conseiller technique, infirmière responsable du service infirmier, Inspecteur de l'Education Nationale, chargée de l'information et de l'orientation, chefs d'établissements de 3 collèges et d'un lycée d'enseignement professionnel.
- La Maison des Adolescents: directeur de la Maison Départementale des Adolescents
- Le CMPP: directrice administrative et pédagogique, directrice médicale, psychologue.

Au-delà de son rôle de « gestion » du dispositif, le comité constitue un espace d'échange pluridisciplinaire. Il constitue le lieu d'examen des situations problématiques de collégiens. Lors des réunions mensuelles du comité de pilotage, les partenaires de TRES mettent en commun les informations relatives au jeune sous l'angle de sa spécificité particulière et questionne l'exclusion scolaire.

Les partenaires s'inscrivent de fait dans une démarche de « diagnostic en extension ».

« Le diagnostic en extension se caractérise par une succession de plans d'analyses, impliquant des intervenants de disciplines diverses, accoutumés à œuvrer isolément, mais qui sont liés par le traitement d'un seul et même enfant en grave difficulté ; ils ont un seul et même objet de soin : un enfant doté d'un corps, d'un esprit et vivant dans un environnement familial et social. Il permet de prendre la mesure des effets d'interventions ponctuelles dans un domaine précis et sur l'ensemble, chacun étant susceptible de produire des effets dans le registre qui le concerne mais aussi dans les registres voisins, dont certains sont prévisibles, mais d'autres imprévisibles. Le

diagnostic en extension est une culture de "l'incidence".

« Par la nécessité de l'élargissement des données, chaque protagoniste détient une partie du diagnostic, mais il attend de ces partenaires qu'ils lui ouvrent leur espace d'investigation, afin d'affiner sa propre analyse, d'ajuster son protocole de soin. Chacun détient une partie du diagnostic sans que tous réunis ne puissent prétendre en saisir la totalité, le tout en inférant à la vérité du sujet n'étant qu'illusion. Chacun peut ainsi conduire son intervention au regard du collectif, avec les précautions que favorise sa connaissance des informations voisines. Le diagnostic est en perpétuelle extension, avec sa vie propre, ses acteurs, leurs réponses, les effets prévisibles ou imprévisibles, visibles ou invisibles, personnels, physiques ou psychologiques, familiaux ou sociaux »⁴

Au terme de deux années, une élaboration affinée du dispositif a conduit à envisager la situation d'exclusion sous l'angle de la temporalité.

2. Un avant (axe0) : Prévenir l'exclusion scolaire

A ce stade, l'exclusion scolaire n'est pas effective, mais réfléchie. Cet axe 0 est avant tout conçu comme espace d'action de prévention au service de l'institution scolaire, des chefs d'établissements et des enseignants.

Que pouvons nous faire en amont de l'exclusion scolaire ? Quels outils de repérage devons-nous construire et quelles peuvent être les modalités de cette prévention qui s'appuierait sur un partenariat ?

Ceci constitue la matière des réunions cliniques mensuelles entre les partenaires et des interventions auprès des jeunes en amont de l'exclusion.

Lors de la réunion de pilotage, sont évoquées les situations de jeunes entrés dans un processus de démobilitation scolaire (absentéisme, attitudes déviantes..), susceptibles de faire l'objet de mesures préventives. L'objectif consiste à mobiliser les membres de l'équipe dans une réflexion pluridisciplinaire qui permette d'élargir le champ des hypothèses et des modalités d'intervention autour des jeunes. L'ensemble des partenaires est amené à étudier, avec une lecture globale et systémique des situations « à risque », ainsi que le profil des jeunes concernés.

Il convient également de prendre en compte la situation ayant conduit à cette

⁴ Depaulis A, Le diagnostic en extension, un outil au service du collectif médico-social communication, 2004

exclusion : qui est impliqué? Quand, où et comment l'événement se déroule-t-il? Que s'est-il passé, que se passe-t-il et que pourrait-il se passer et pourquoi?

Il convient d'interroger l'exclusion et ses formes dérivées, leurs justifications et leurs buts, leurs modalités de mise en œuvre afin que le travail avec cet élève singulier génère un mouvement positif pour celui-ci.

3. Un pendant (axe1) : Intervenir lorsque l'exclusion scolaire a été prononcée

Ce second temps fait référence au temps même de l'exclusion scolaire, interrogeant les ressources de l'institution scolaire et les possibilités d'intervention des partenaires médico-sociaux et éducatifs et pédagogiques. Il constitue une intervention immédiate en direction des adolescents et des parents, suivie d'une intervention différée.

Le « point de départ » de l'engagement dans le dispositif, se situe au sein de l'établissement scolaire du jeune concerné.

Lors de l'entretien formalisant l'exclusion du jeune, le chef d'établissement présente au jeune et à sa famille le dispositif TRES et propose une rencontre avec la psychologue de la maison des adolescents. Une plaquette TRES leur est remise.

L'ensemble des acteurs au sein du collège sont mobilisés afin d'accompagner et soutenir la démarche des parents et du jeune. Deux questionnaires ont été construits, outils d'information et de recherche (cf. annexes).

Le premier est à renseigner par l'établissement et sert de fiche de liaison pour le comité de pilotage. En fin d'année, ce document servira de support à l'évaluation.

Le second questionnaire s'adresse au jeune lors de l'entretien individuel avec la psychologue de la Maison des Adolescents.

Il est anonyme et interroge le jeune sur la perception qu'il a de lui-même, de sa situation, de sa santé, de sa place à l'école...

La psychologue reçoit le jeune au plus tôt à la maison des adolescents, lui donne à remplir le questionnaire anonyme, lui propose de revenir pour un entretien individuel d'approfondissement, et / ou pour un atelier de la maison des adolescents selon l'indication. Le jeune est systématiquement sollicité pour participer à un groupe de parole trimestriel.

Cette rencontre vise à la fois à recueillir, dans une relation duelle l'histoire de l'adolescent tant d'un point de vue familial que scolaire (données confidentielles) permettant de créer un lien et une demande (recherche d'une alliance). Cet accueil permet également de présenter le dispositif et de recueillir les attentes.

Des entretiens individuels avec les parents accompagnent souvent l'accueil du jeune

à la maison des adolescents. Leur mobilisation a des résultats très bénéfiques : un espace de parole en dehors de l'établissement scolaire est ouvert et c'est souvent l'opportunité d'apporter des informations sur l'adolescence, l'éducation parentale, l'accompagnement à la scolarité...

L'intervention différée consiste en un groupe de parole trimestriel organisé deux semaines avant les vacances scolaires, le mercredi après midi. Il est animé par 2 psychologues. Le groupe de parole vise un travail d'élaboration et de prise de recul face à l'exclusion scolaire. Le groupe permet d'échanger et de partager entre jeunes les différents vécus de leur exclusion, en questionnant le sens et la valeur accordée à la sanction et plus généralement à l'institution scolaire, en permettant d'aborder le vécu du retour au collège.

L'objectif est de créer une dynamique de changement, de mûrissement, d'évolution.

Le décrochage étant l'aboutissement d'une accumulation de difficultés hétérogènes, il s'agit de porter autant d'attention à l'histoire des apprentissages qu'aux manifestations comportementales des troubles scolaires.

La « mise en mots », après le passage à l'acte, conduit nécessairement à une élaboration psychique.

Conjointement, un groupe de parole avec les parents, est ouvert 1 fois par trimestre, le même jour que le groupe de parole pour les adolescents.

Animé par le médecin psychiatre et une psychologue, dans une salle de réunion garantissant une neutralité du lieu et une différenciation avec le lieu de prise en charge des adolescents.

4. Un après (axe2) : Analyser et dégager des perspectives

Ce temps fait référence au travail de mise en sens de la démobilité scolaire et à l'évaluation du dispositif et des actions mises en place. A l'issue de cette première année de travail.

Il constitue un point d'ancrage nécessaire à l'évolution et à l'adaptation continue du dispositif.

Les points suivants ont été relevés par l'ensemble des partenaires au terme de la première année :

- Difficultés de mobilisation et d'organisation des groupes de jeunes, essentiellement dues à des problèmes de déplacement les mercredi après midi, dans un département rural dépourvu de moyens de transports en commun.

- Difficultés d'accès au dispositif pour les jeunes et équipes d'un collège rural, pourtant en demande.
- Difficultés de mobilisation des familles, ces dernières étant plutôt présentes lors de la rencontre individuel et initiale du jeune à la maison des adolescents.
- Adhésion des jeunes et de leurs familles au dispositif d'accueil individuel avec la psychologue de la maison des adolescents.
- Diversification des problématiques examinées par le comité de pilotage.
- Importance du suivi des situations dans le temps et notamment après les actions mises en œuvre.
- Satisfaction de l'ensemble des partenaires et participants au comité de pilotage, tant sur le plan des axes de travail proposés aux jeunes que de l'opportunité de disposer d'un espace d'échange pluridisciplinaire entre professionnels.

La seconde année a donc vu modifier le dispositif selon l'organisation suivante :

- Maintien de l'intervention individuelle auprès des adolescents
- Définition de la place des parents dans le cadre d'entretiens individuels.
- Orientation élargie du dispositif sur la prévention du décrochage scolaire.
- Déclinaison du dispositif sur le collège rural, in situ.

Les réunions du comité de pilotage permettent alors d'échanger au sujet de jeunes dont la démobilité se manifeste via l'absentéisme scolaire, la baisse de performance ou les troubles du comportement.

Au terme de cette deuxième année de travail, un nouveau point d'évaluation du dispositif a été réalisé par le comité de pilotage, afin de recueillir, non seulement les évaluations et attentes individuelles des professionnels, mais également afin de dégager une dimension d'analyse et de réflexion supplémentaire, qui distancie des situations et cas particuliers.

L'évaluation des partenaires a relevé les éléments suivants :

- L'augmentation du nombre de jeunes concernés.
- L'originalité du dispositif dans le collège rural, qui, parce que les réunions se déroulent au sein de l'établissement, a permis la participation des enseignants.
- La participation et l'investissement réguliers des partenaires.
- Satisfaction des professionnels.

- Importance du climat de confiance instauré et souligné, qui permet à chacun « un échange libre, sans crainte de jugement ». A cet égard, il est à noter l'impact de cette condition incontournable au travail en partenariat garantissant d'être préservé du « risque de disqualification ».

Sur le plan de la recherche, les avancées du projet et le lien fait avec le travail de thèse, mettent en évidence la nécessité de développer la prévention de la démobilité scolaire (Axe 0), plutôt que le traitement de ses états (absentéisme, exclusion scolaire, déscolarisation) (Axe 1). Le travail de thèse envisagera de faire le lien entre décrochage scolaire et exclusion scolaire.

Dans ce cadre, la construction d'un protocole de dépistage des élèves démobilités scolairement est également envisagé (questionnaire thèse et grille d'entretien).

La coordination entre le comité de pilotage et la psychologue de la maison des adolescents qui accueille un jeune, est assurée par la psychologue du CMPP, qui, participant aux réunions de pilotage, permet l'articulation et la transmission des informations, dans le respect des règles de confidentialité. Ce travail de liaison avec les partenaires contribue à la préparation du travail clinique et permet de rendre compte de la participation des jeunes et de l'évolution des situations.

CONCLUSION

L'expérience acquise au cours de ces deux années, nous a amené à constater que bien au-delà des effets directement perceptibles, d'autres effets « indirects » importants étaient mis en synergie par le dispositif.

Notre intervention, sous la forme de réunions mensuelles du comité de pilotage, a permis de changer le regard porté par l'institution scolaire sur le jeune. Le travail de recherche sur l'anamnèse du jeune ont permis de faire exister le sujet dans sa sphère familiale mais aussi psychoaffective, en apportant les notions de souffrance, qui pouvaient être masquées par un refus d'autorité.

Nous avons pu observer des positionnements institutionnels différents, marqués par un regard moins stigmatisant sur les élèves « déviants », par la recherche et l'intérêt autour de l'histoire familiale et l'anamnèse de l'élève et par la recherche de solutions individualisées, faisant appel à des partenaires extérieurs à l'école (éducateurs spécialisés ou organismes d'insertion par exemple). Dans ces cas-là, l'accent n'est

pas tant mis sur le rapport à la loi ou à la norme que sur la problématique générale du sujet, considéré comme un enfant ou un adolescent autant que comme un élève. Ainsi se développent, à la marge de l'école, des démarches éducatives et pédagogiques dont la présence et l'action n'entament pas les mécanismes d'exclusion, mais qui sont susceptibles de proposer des alternatives à certains élèves très en difficulté dans le système scolaire classique. Ces démarches de soutien semblent aussi se transposer à d'autres cas d'élèves, même s'ils ne relèvent pas du dispositif TRES.

Nous avons pu observer, et ce, dès la création de ce dispositif, initialement centré sur les exclusions ponctuelles des élèves, une diminution réelle du nombre d'exclusion au sein des collèges partenaires du projet. D'autre part, les centres d'intérêts des collèges se sont progressivement déplacés de l'exclusion réelle à l'exclusion symbolique des jeunes, notamment en s'intéressant aux processus en amont : la démobilisation scolaire et ses différents symptômes.

Enfin, nous avons constaté que ce dispositif avait suscité des réflexions dans le domaine institutionnel, faisant référence au fonctionnement des collèges, aux relations entre les équipes pédagogiques, suscitant des mises en question.

A ce jour le projet T.R.E.S entre dans sa troisième année scolaire. Sa conception évolutive et souple, parce que soumise à l'évaluation continue et alimentée par un travail de recherche, nous permet d'augurer d'un dispositif encore en devenir.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages

Bautier E, Rochex J-Y. L'expérience scolaire des nouveaux lycéens. Démocratisation ou massification ? Paris : Armand Colin ; 1998

Charlot B. Le rapport au savoir en milieu populaire. Une recherche dans les lycées professionnels de banlieue. Paris : Anthropos ; 1999

Charlot B. Du rapport au savoir. Paris : Economica, 1997

Dubet F., Martuccelli D. A l'école. Sociologie de l'expérience scolaire. Paris : Seuil ; 1997

Perrenoud P. Métier d'élève et sens du travail scolaire. Paris : Edition Sociale Française ; 1994

Rochex J-Y. Le sens de l'expérience scolaire. Paris : Presses Universitaires de France ; 1995.

Viau R. La motivation en contexte scolaire. Bruxelles : De Boeck et Larcier ; 1997

2. Articles

Ballion R., Les difficultés des lycéens vues à travers les transgressions, Migrants Formation, Comité interministériel des villes ; 1996

Bardou E, Oubrayrie-Roussel N., La mobilisation scolaire à l'adolescence. Actes du 51^{ème} congrès de la Société française de Psychologie, Psychologie et Enjeux de société, Toulouse, 17-19 juin 2009

Depaulis A, Le diagnostic en extension, un outil au service du collectif médico-social communication, 2004

Huart T., Un éclairage théorique sur la motivation scolaire : un concept éclaté en de multiples facettes, Cahiers du service de pédagogie expérimentale, 7-8, 2001

Leyrit A., Oubrayrie-Roussel N., Bardou E., La participation parentale et la valeur accordée à l'école chez les lycéens de filière générale et professionnelle, Revue Psychologie et Education, 2009

Meirieu P., Innovation et lutte contre l'exclusion, L'actualité éducative N°386, 2000

TEXTES REGLEMENTAIRES DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Article L 921-1 du Code de l'éducation

Décret n° 85-924 du 30 août 1985 (modifié par le décret n°200-620 du 5 juillet 2000

Circulaire n°2000-105 du 11 juillet 2000 et circulaire n°2000-106 du 11 juillet 2000 relatives au règlement intérieur des EPLE

Circulaire n° 2008-174 du 18 décembre 2008 [relative au décrochage scolaire](#)

[Instruction n° 09-060 JS du 22 avril 2009](#) relative à la prévention du décrochage scolaire et à l'accompagnement des jeunes sortant sans diplôme du système scolaire

COMMUNICATIONS

DERPAD (GIP DERPAD). Dispositif Expert Régional Pour Adolescents en Difficulté. Interview juin 2010. Carole Guénin, directrice du CMPP de Tulle et Philippe Armand, directeur de la maison des adolescents de la Corrèze.

ANNEXES

Questionnaire

Flyer TRES 2010

Fiche de renseignements

A l'attention du groupe de pilotage du projet

T.R.E.S.
Temps de **R**eflexion sur l'**E**xclusion **S**colaire

Ce questionnaire concerne chaque élève exclu. Il est à renseigner par un responsable du Collège ou du Lycée Professionnel auquel il appartient.

Ce document est destiné à un travail d'analyse des situations d'exclusion scolaire. Il est aussi un outil de communication avec le comité de pilotage de l'action
« Temps de Réflexion sur l'Exclusion Scolaire »

Nous vous demandons de répondre à ces quelques questions le plus précisément possible et nous vous remercions de votre participation.

Informations générales

•S'agit il?

1. D'une fille
2. D'un garçon

•De quel âge?

_____ ans

•Avec qui vit-il?

•Où vit-il ?

En ville

A la campagne

•L'implication des référents (parents, ou responsable...) du jeune, au niveau de sa scolarité, vous paraît-elle :

Insuffisante

Inadaptée

Faible

Adaptée

Soutenue

Très adaptée

•La mesure d'exclusion vous paraît-elle comprise par

Le jeune

Ses référents

La scolarité

6. Dans quelle classe le jeune est-il scolarisé actuellement ?

7. Quels sont les motifs de l'exclusion scolaire ?

8. Quelle est la durée de l'exclusion scolaire ?

9. L'élève a-t-il fait l'objet d'autres sanctions précédemment? Précisez.

10. Cette année, quels sont ses résultats scolaires chiffrés (en Moyenne sur 20 par matière)?

11. Par rapport aux autres jeunes de la classe, l'élève se situe-t-il :

- Au dessous la moyenne ?
- Dans de la moyenne ?
- Au dessus de la moyenne ?

12. Considérez-vous que le jeune est entré dans un processus de

- Démobilisation scolaire
- Décrochage scolaire
- Ou non

14. Quel est le projet d'orientation pour ce jeune ?

1. Seconde générale
2. Enseignement technique
3. Enseignement professionnel
4. Redoublement
4. Autre, précisez : _____

15. Quels changements espérez-vous de cette exclusion

Pour le jeune

Pour sa famille

Pour l'établissement

Document renseigné par : _____ Fonction : _____

Nous vous remercions d'avoir pris le temps nécessaire pour remplir ce questionnaire et nous vous demandons de bien vouloir l'apporter à la prochaine rencontre du groupe de pilotage où la situation de ce jeune sera envisagée.

QUESTIONNAIRE

T.R.E.S.
Temps de Reflexion sur l'Exclusion Scolaire

Nous cherchons à mieux te connaître.

Dans ce questionnaire, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.

Il restera confidentiel.

MERCI D'AVANCE DE TA PARTICIPATION

Informations générales

1. Es-tu ?

1. Une fille
2. Un garçon

2. Quel âge as-tu ?

_____ ans

3. Dans quelle classe es-tu actuellement ?

5. Avec qui vis-tu ?

1. Avec mon père et ma mère
2. Avec ma mère seulement
3. Avec ma mère et son ami (conjoint)
4. Avec mon père seulement
5. Avec mon père et son amie (conjointe)
6. Autres Précise : _____

6. Tes relations avec tes parents sont-elles :

- 1- apaisées
- 2- conflictuelles
- 3- indifférentes

Ton parcours scolaire, tes projets

7. Te sens-tu bien à l'école ?

1. Oui

2. Non

8. Aimes-tu aller au Collège /lycée ?

1. Oui

2. Non

8. As-tu déjà séché des cours ?

1. Oui

2. Non

9. Quels sont les motifs de ton exclusion scolaire ?

10. Quelle est la durée de ton exclusion scolaire ?

11. Que penses-tu de cette exclusion scolaire ?

12. En comparaison avec les élèves de ta classe, dirais-tu que tu vis dans des conditions plus ou moins favorables ?

4. Plus favorables que les autres
5. Semblables aux autres
6. Moins favorables que les autres
8. Je ne sais pas

13. Par rapport aux autres jeunes de ta classe, tes résultats scolaires en français sont-ils ?

1. Au-dessus de la moyenne ?
2. Dans la moyenne ?
3. Au-dessous de la moyenne ?

14. Par rapport aux autres jeunes de ta classe, tes résultats scolaires en mathématiques sont-ils...

1. Au-dessus de la moyenne ?
2. Dans la moyenne ?
3. Au-dessous de la moyenne ?

15. Cette année quelle est (approximativement) ta moyenne générale ? _____/20

16. Depuis la maternelle, as-tu redoublé

1. oui Précise quelle(s) classe(s) : _____
2. non

17. Depuis la maternelle, as-tu "sauté" une ou plusieurs classes,

1. oui Précise quelle(s) classe(s) : _____
2. non

18. L'an prochain tu penses être orienté(e) :

1. Seconde générale
2. Enseignement technique
3. Enseignement professionnel
4. Redoublement
4. Autre, précise : _____
5. Je ne sais pas

19. Jusqu'ou penses-tu poursuivre tes études ?

1. Si j'avais le choix, j'aurais déjà quitté l'école
2. Je n'irai pas plus loin que cette année
3. Je pense aller jusqu'au bac
4. Je pense aller au-delà du bac
5. Je ne sais pas

Précise : _____

20. Es-tu confiant(e) pour ton passage en classe supérieure l'an prochain ?

1. Oui
2. Non

21. La relation avec les professeurs est-elle importante pour toi ?

1. Oui
2. Non

22. Dirais-tu que ta relation avec les professeurs est :

3. Positive
4. Négative

En vrac....

Réponds simplement OUI ou NON :

- *Penses-tu être en bonne santé ? _____
- *Prends-tu des médicaments en ce moment ? _____
- *Est-ce que tu fumes ? _____
- *As-tu déjà fumé de l'herbe (marijuana) ou du hash ? _____
- *Est-ce que tu bois parfois de la bière, du vin, ou d'autres alcools ? _____

D'autres ados comme toi nous parlent souvent de certains problèmes.
Ici aussi, réponds par OUI ou par NON

- *J'ai du mal à m'endormir _____
- *Je suis assez fatigué(e) pendant la journée _____
- *J'ai parfois des idées très noires _____
- *J'ai souvent mal au ventre _____
- *J'ai souvent mal à la tête _____
- *Je ne me sens pas bien dans ma peau _____
- *Je fais du sport régulièrement _____
- *J'ai des loisirs _____
- *J'ai des amis (es) _____

Si tu veux, tu peux écrire d'autres choses ou d'autres questions que tu as en tête.

MERCI !

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

I. UN CONTEXTE

1. Des outils théoriques de travail
2. L'objectif partenarial
3. Le collège comme cible d'intervention
4. Les définitions

II. LES DIFFERENTES ETAPES DE TRAVAIL

1. Un cadre de travail
2. Un avant : prévenir l'exclusion scolaire
3. Un pendant : intervenir lorsque l'exclusion est prononcée
4. Un après : analyser et dégager des perspectives

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages
Articles
Communications

ANNEXES